JANVIER 2023 - N° 117

L'ESQUIROT

Le magazine de la ville de Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène de demain est dans les tuyaux !

www.saintehelene.fr

SUIVEZ L'ACTU EN DIRECT

VILLE DE Sainte-Hélène

SOMMAIRE

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUS

Les travaux de la mairie en bonne voie 6
De nouvelles toilettes publiques au jardin des Saltus 6
Un toit tout neuf pour l'église 6
De nouveaux volets installés à l'école 7
La mairie entretient les fossés 7
Réfection des voiries 7

LE GESTE VERT

Fabriquer son compost : de la nourriture pour mes plantes 8
En forêt, que fait-on du bois brûlé ? 8

DOSSIER

Le Sainte-Hélène de demain est dans les tuyaux ! 9

VIE LOCALE

Deux espaces sans tabac inaugurés en octobre 12
Budget participatif : proposez vos idées ! 12
Recensement citoyen, JDC et Service national 12
Octobre rose : 400 € de dons récoltés pour « Rose Médoc » 13
Une semaine bleue intergénérationnelle 13
Les pistes constructives du Comité Consultatif Citoyen 13
Une analyse des besoins sociaux en cours 14
Une navette municipale pour simplifier la mobilité de tous 14
Aire de covoiturage, quels sont vos besoins ? 14

ZOOM SOBRIÉTÉ

Sainte-Hélène en avance 15

TERRITOIRE

Tous les emballages et papiers se trient 16

MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Les 100 ans de Félice PREVOT 17
In memoriam Docteur Jacques Juanico 17

ASSOCIATIONS

Alors on danse ! 18
Association Peinture sur soie et tous supports 18
Waow School 19
La cochonnaille aura lieu le dimanche 12 mars 2023 19
Esqui-Jeux 19

CULTURE

Coups de cœur de la médiathèque 20
L'artiste à l'honneur 21
Le saviez-vous ? 21

TRIBUNE 22

AGENDA 23

Bulletin trimestriel d'informations de la ville de Sainte-Hélène

Directeur de la publication :
Lionel Montillaud

Rédactrice en chef :
Héloïse Desclaux

Rédaction :
Service communication
Anacoluthe

Crédit « Mémoire et Patrimoine » :
Le groupe de réflexion

Crédit photos :
Ville de Sainte-Hélène / iStock / Associations Sainte-Hélénoises

Crédit photos couverture :
Loïc Albraz - LLB Photo

www.saintehelene.fr

mairie@saintehelene.fr

villedesaintehelene

ville_de_sainte_helene

www.youtube.com/channel/UC5H1HhQ10iE0u1_MnS3i3Aw

Conception, réalisation :
Polymédia.

Impression :
Imprimerie Laplante.
RCS Bordeaux 337 926 745.
Dépôt légal à parution.
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu du bois de forêts gérées de manière responsable.

Tirage : 1 300 ex.

ÉDITORIAL

« Economiser l'énergie, oui. Mais pour construire l'avenir »

> Réchauffement climatique, hausse des coûts de l'énergie : comment Sainte-Hélène traverse-t-elle cette période de tension ?
La situation confirme malheureusement les mesures que nous avions prises. Dès son arrivée, notre équipe a décidé de mettre en place un plan de rénovation énergétique. Ainsi, nous avons commencé par mieux isoler les bâtiments communaux, nous passons du chauffage au gaz à l'électricité et les éclairages intérieurs en LED. De même, pour nos projets d'envergure, comme le stade, nous avons choisi d'être vertueux sur le plan environnemental : il sera équipé de panneaux photovoltaïques, d'un terrain de foot avec une pelouse artificielle biosourcée pour un usage intensif, d'un terrain de foot principal avec un arrosage automatique qui se déclenche en fonction de la pluviométrie... Et nous continuons d'aller dans le sens de la transition énergétique, puisque la municipalité a demandé un audit de ses bâtiments communaux. Cet état des lieux permettra d'affiner notre plan de sobriété, tout en maintenant une bonne capacité d'investissement et la qualité des services publics. Préserver et économiser les ressources naturelles aujourd'hui, c'est important pour construire l'avenir !

> Quels sont les grands projets en cours ou qui débuteront en 2023 ?
Comme vous le constaterez dans ce nouveau numéro de l'Esquirot, ils sont nombreux. Le Plan Local d'Urbanisme avance. Nous sommes en train de valider le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document essentiel du PLU donne une vision de Sainte-Hélène sur les 10-15 ans. En parallèle, nous mettons une dernière main aux documents guides et aux plans d'actions dans le cadre de la CAB (Convention d'Aménagement de Bourg). Cette convention signée entre la mairie et le Département, permettra de dessiner le nouveau cœur de ville dans les prochaines années. Les travaux de la mairie, que nous inaugurerons en juin, en sont en quelque sorte les prémices. Ensuite, nous assisterons à la dépollution du site de la distillerie qui accueillera le chantier de l'Espace de Santé, fin mars. Durant l'été, le nouvel espace de glisse sera livré et la 1ère phase de travaux débutera au stade avec la création du terrain de foot synthétique.

> Quels sont les dossiers sur le bureau du Maire ?
La vie de la commune est également rythmée par une actualité quotidienne, peut-être moins impressionnante, mais tout aussi importante pour nos concitoyens. Au-delà des grands projets structurants que je viens d'évoquer, nous débutons l'année par des dossiers en lien direct avec la qualité de vie des habitants. Je pense par exemple au recalibrage des fossés, à la poursuite de notre plan de réfection de la voirie, mais aussi à la réflexion que nous allons mener sur la création d'aménagements de sécurité en cœur de ville. Elle implique par exemple une refonte de notre système de vidéo protection. Pour prévenir les incivilités, les forces de l'ordre doivent pouvoir surveiller les véhicules entrant et sortant de la commune. Ainsi, des caméras capables d'identifier les plaques d'immatriculation et les personnes, seront placées à chaque entrée de la commune et à proximité des sites « sensibles » comme l'école ou l'espace de glisse. Notre objectif reste la qualité de vie des Sainte-Hélènois. En cette période de joie et de partage, mes pensées vont d'ailleurs vers eux, et davantage encore vers ceux que la vie ne ménage pas. Mon équipe et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de joie et de réussite pour 2023 !

Votre maire
Lionel Montillaud

Salon du livre

La 18ème édition du salon du livre a eu lieu le dimanche 16 octobre. Au menu : une vingtaine d'auteurs aussi prolifiques qu'éclectiques !
Par ailleurs, après nous avoir présenté Napoléon l'année dernière, M. Patrick Flodrops nous a raconté « Albert Einstein » au travers d'une courte conférence. Son intimité, ses plus beaux combats et ses découvertes nous ont été livrés au fil d'anecdotes inédites.

Salon des arts

Le 20 novembre, s'est tenu le 10ème salon des arts. Une nouveauté cette année : le public et les auteurs ont voté pour élire l'artiste au plus beau stand.
Pour le prix du salon (vote des artistes entre eux et des membres du comité culture), le 1er prix a été décerné à Lorène Guerittot, couturière, et le 2nd prix à ChaBarb, illustrateur.
Pour le prix du public, avec une centaine de votes, le 1er prix a été décerné à Julie Fortuné, dessinatrice, et le 2nd prix à Christophe Alison, photographe animalier.

Marché de Noël

Pour la 3ème année consécutive, le marché de Noël s'est tenu le 1er samedi de décembre. Associations sainte-hélènoises et commerçants se sont retrouvés dans et devant la salle des fêtes pour proposer activités, boissons chaudes, crêpes, idées cadeaux diverses et variées (objets artisanaux, bijoux, vêtements, cosmétiques, fleurs,...) aux nombreux visiteurs qui se sont pressés devant leurs stands. Une belle réussite !

Cérémonie du 11 novembre

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 « journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix ».
Depuis, la loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc pour faire part de sa reconnaissance à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre que la municipalité, toujours en partenariat avec L'Union Nationale des Combattants a organisé la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, en présence de représentants du corps des pompiers et de la gendarmerie, d'élèves de l'école primaire et d'un public nombreux et sensible au devoir de mémoire.

Les *travaux de la mairie* en bonne voie

Actuellement en travaux, la mairie va bénéficier d'une rénovation énergétique complète et d'une extension de 70 m² destinée à l'accueil des habitants et aux services qui assureront leurs missions dans de meilleures conditions. La charpente et le sol de cette extension sont désormais terminés, les cloisonnements et la redistribution des espaces est en cours. Les travaux devraient être terminés en avril prochain.

De nouvelles *toilettes publiques* au jardin des Saltus

Insalubres et dégradées, les anciennes toilettes ont été démontées en novembre dernier et la municipalité a fait installer un nouvel équipement en décembre. Ces nouvelles toilettes, certes plus coûteuses, permettent un accès aux personnes à mobilité réduite. Elles offrent également une meilleure hygiène et une meilleure sécurité car autonettoyantes, renforcées et dotées d'un système de programmation d'ouverture selon les horaires. Enfin, elles seront plus durables grâce à un distributeur de papier toilette, d'un miroir et d'une poubelle anti-vandalisme.

Un toit tout neuf pour l'église

Commencée fin août, la restauration de la partie ouest du toit de l'église est terminée. La toiture de l'édifice est désormais entièrement remise à neuf. Les travaux ont duré un mois.

De *nouveaux volets* installés à l'école

Pour assurer le confort des élèves et de leurs enseignants, des volets et des faux plafonds ont été installés dans les classes du bâtiment le plus ancien, pour assurer une meilleure isolation phonique et thermique. Les façades ont également été nettoyées, tandis que les portes de l'issue de secours et de l'accueil périscolaire ont été remplacées. Ces travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint, pour un montant total de 36 887 € TTC.

La mairie *entretient les fossés*

À la suite du diagnostic de la gestion des eaux pluviales, et afin de garantir une bonne évacuation, la mairie a fait réaliser des travaux d'entretien et de reprofilage des fossés. Ces travaux ont été effectués par la société Guintoli, Agence TPSL, entre les mois de novembre et décembre. Si la météo le permet, la seconde phase de travaux devrait avoir lieu en ce début d'année, pour un coût total de 172 790 € TTC.

Réfection des *voiries*

Effectué en 2021, le diagnostic de voirie a révélé que certaines voies étaient à refaire. La municipalité a donc initié des travaux qui seront effectués en ce début d'année.
Après les trottoirs, c'est la couche de roulement de la chaussée du lotissement l'Esquirot qui va être refaite en enrobé noir pour conclure la rénovation voirie de ce lotissement.
Un enrobé en bi-couche (bitume noir avec des gravillons) va également être appliqué sur la route de Gemeillan et les accotements du chemin de Cordes seront stabilisés et renforcés en GNT (graviers non traités).
Le coût total de ces travaux s'élève à 121 809 € HT.

8

Fabriquer son compost :

de la nourriture pour mes plantes

valorise

Herbe

Feuilles

Branches

Définition du compostage

Le compostage est un processus biologique qui a pour objectif de décomposer les déchets organiques et de les transformer en une matière noble et stable, qui ressemble à du terreau : le compost.

C'est un processus naturel, le même qui est à l'origine des sols de nos forêts, avec la décomposition des feuilles des arbres au sol. Le compostage est réalisé par des bactéries, champignons, vers, cloportes et autres insectes, présents naturellement dans le sol.

L'apport de compost aura pour bénéfices d'améliorer la structure du sol et de délivrer, au fil du temps, des éléments nutritifs assimilables par les plantes.

Où composter ?

Le compost peut être réalisé en tas ou dans un composteur. Il sera installé :

- en contact direct avec le sol,
- sur un site bien drainé (sans accumulation d'eau, même temporaire),
- dans une zone mi-ombre, à l'abri du vent.

Il sera facilement accessible du jardin et de la cuisine.

Il est préférable de démarrer son compost à l'automne ou au printemps.

La recette du compost

- **50 % de matières "vertes"** qui se décomposent vite : déchets de cuisine (épluchures, restes de repas d'origine végétale...) et déchets de jardin (fleurs et plantes fanées, petites quantités de tonte...),
- **50 % de matières "brunes"** qui se décomposent lentement et structureront le compost (feuilles mortes, branches, broyat de bois mort, carton...),
- **de l'eau** : apportez régulièrement un peu d'eau en rinçant votre seau à compost,
- **de l'air** : aérez votre compost en mélangeant les différents types de déchets et en ayant pris soin d'apporter des matières structurantes qui permettent la circulation de l'air.

larve de cétoine

vers de compost

Attention, le composteur n'accepte pas tous les déchets

- Les déchets de cuisine carnés (os, viandes, corps gras...).
- Les "mauvaises herbes" ou plantes envahissantes montées en graines ou qui ont la capacité de se multiplier par rhizomes ou marcottage (cf. fiche 6).
- Tout ce qui ne se dégrade pas (litière, couches, charbon, gravats...).

- *A chaque apport de matière verte, ajoutez le même volume de matière brune, et griffez pour mélanger les matières*
- *Pour une meilleure décomposition, préférez des déchets de petite taille (broyés, ou coupés au sécateur)*

Le compostage peut être à l'origine d'une montée en température (jusqu'à 70°C). Celle-ci n'est pas systématique, elle suppose d'avoir apporté des volumes suffisamment conséquents de déchets. Cette montée en température permet d'hygiéniser le compost (destruction des maladies présentes dans les plantes).

Attention, les insectes ravageurs des plantes mises au compost ne sont pas forcément détruits... Donnez plutôt les fruits véreux aux poules !

Pour en savoir plus :
www.valtom63.fr
rubrique : MON VALTOM> Publications > Zéro Déchet > "Mon guide du compostage et du jardinage au naturel"

Incorporation de compost au jardin potager (jardin démonstratif de P. Feltz)

Quand et comment utiliser le compost ?

Le compost est prêt à être utilisé lorsqu'il a un aspect brun homogène, une texture grumeleuse, fine et friable et une odeur de terre de forêt.

Il doit être entièrement dégradé. Il ne doit plus contenir de macroorganismes (vers, insectes...). Et, il ne doit plus émettre de chaleur.

Le jeune compost (6 à 8 mois) peut être appliqué à l'automne sous un paillage pour finir sa dégradation et nourrir le sol.

Le compost mûr (10 à 12 mois) peut directement être incorporé au terreau d'une plantation lors d'une mise en culture ou d'un rempotage.

- Adapter les apports de compost aux besoins des plantes : certaines cultures sont plus gourmandes que d'autres !
- Ne pas enfouir le compost ! Il suffit de le déposer en surface du sol et de griffer légèrement : les microorganismes présents dans le compost et qui libèrent les éléments nutritifs ont besoin d'oxygène !
- Pour une utilisation au printemps sur les nouvelles planches de culture, il est préférable de cribler le compost à l'aide d'une grille ou d'un tamis. Les refus de criblage seront réintégrés au tas de compost.

Le compostage, c'est magique !

Economie d'argent

- Moins d'achat d'engrais et de terreau
- Moins de déchets verts et d'ordures ménagères à transporter et à traiter par la collectivité (à terme économie sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- Moins de carburant pour les trajets en déchèterie

+ de biodiversité et des végétaux en meilleure santé

- Amélioration de la structure du sol
- Plantes en meilleure santé

Gain de temps

- Moins de trajets en déchèterie

Réduire ses déchets verts ?

Fiches "moins de déchets"

1. Une tonte efficace
2. Des alternatives à la tonte !
3. Les feuilles mortes
4. Haies : des espèces adaptées
5. La taille douce des arbres et arbustes

Fiches à télécharger sur :
valtom63.fr
> MON VALTOM > Publications > Guide déchets verts
fredon.fr
> Publications

trésors des déchets verts dans mon jardin

Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME VALTOM FREDON FRANCE

8

En forêt, que fait-on du *bois brûlé ?*

Les catastrophiques incendies de cet été ont brûlé des milliers d'hectares de forêt. Cependant, malgré les apparences, les arbres calcinés restent exploitables, donc commercialisables, même si lors de la vente il faut appliquer une décote en raison de leur état. L'Office National des Forêts (l'ONF) qui accompagne la municipalité dans la gestion de la forêt communale a donc mandaté des sociétés afin d'exploiter ce bois. Les débardeurs ont coupé, puis entreposé les pins ensuite vendus aux entreprises chargées de les transformer. *« Ce travail doit être effectué en priorité sur les bois d'au moins 15 cm de diamètre, dans les trois mois après les incendies, afin de ne pas laisser les arbres sur pied trop longtemps : en effet, déjà fragilisés par le feu, ils sont très sensibles aux insectes comme le scolyte »* précise Mathieu Desclaux, adjoint délégué à la forêt, au patrimoine naturel, à la chasse et à la pêche. Une fois commercialisés, ces pins entrent dans la fabrication de charpentes, de palettes et éventuellement de pâte à papier.

Projection non contractuelle

Le Sainte-Hélène de demain est dans les tuyaux !

Après la réflexion et les études, 2023 sera l'année des premiers coups de pioche et les projets vont fleurir sur la commune ! Espace de glisse, plaine des sports, espace de santé : plusieurs chantiers sont inscrits au programme des prochains mois. A la clé, de nouveaux équipements et des services inédits pour répondre aux attentes des habitants.

Le mot du Maire

« Des projets structurants pour la commune sont en voie de concrétisation. C'était un engagement de campagne : l'espace de glisse devrait être opérationnel l'été prochain. Au programme de notre mandat aussi, le chantier de la plaine des sports démarrera mi-2023 et s'étalera sur 3 ans. Plus qu'un stade, nous avons voulu qu'elle soit un lieu de vie, de passage, de rencontres en plein centre ville. Toujours pour dynamiser et embellir le cœur de la commune, nous allons aussi continuer la programmation de l'aménagement du cœur de ville en partenariat avec les services du Département et voir débuter le chantier de l'espace de santé l'année prochaine. »

Lionel Montillaud,
Maire de Sainte-Hélène

Projet plaine des sports.
Illustration non contractuelle

L'espace de glisse

Retardées par les incendies de l'été, la rénovation et l'extension de l'espace de glisse commenceront fin mars. Sur une surface paysagée de 400 m², entre la médiathèque et le city-stade, l'espace de glisse a été conçu en concertation avec les habitants de Sainte-Hélène : *« Nous avons lancé un questionnaire et organisé une première réunion publique en 2021 avec une quarantaine de participants, jeunes et moins jeunes », indique Fabrice Richard, 1er adjoint délégué à l'éducation, à la jeunesse, au sport, aux loisirs. « Leur demande : des modules en béton, un équipement respectueux de son environnement et un espace polyvalent ouvert à toutes les générations et à plusieurs disciplines, le skate, mais aussi le roller, la trottinette ou le BMX. Ce sont aussi les habitants intéressés qui ont validé le projet présenté par notre prestataire, Antidote skatepark. »*

Enfin, l'espace de glisse sera équipé de mobilier urbain et d'un éclairage solaire qui se coupera en fin de soirée. Il devrait accueillir les premiers « riders » au début de l'été.

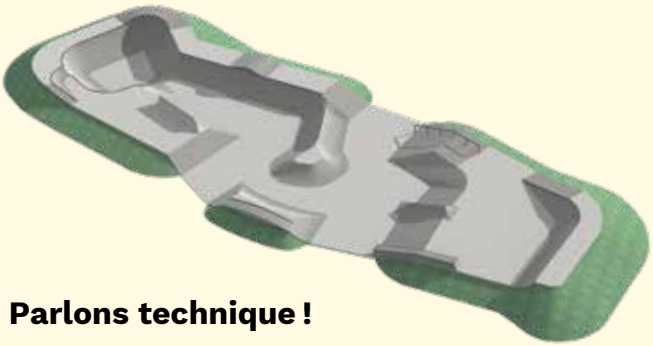

Parlons technique !

L'espace de glisse intègre un « bowl » ouvert et connecté à une zone organisée en deux lignes de pratiques principales. L'une en surélévation pour proposer des éléments de glisse en pente type « pump track », et l'autre, la partie « street », au niveau bas pour proposer un élément de saut et des éléments de glisses horizontaux.

Budget : 150 000 € HT

Subvention de l'Etat : 35 000 €

La Plaine des sports

Après un an de conception en partenariat avec les associations sportives de la commune, la Plaine des sports est dessinée. Si elle garantit une pratique sportive de qualité, elle a aussi été pensée comme un espace public de rencontres et de loisirs, un poumon vert en cœur de ville.

Dans moins d'un an, le stade entamera sa transformation pour devenir une véritable plaine des sports. Foot, pétanque, tennis, athlétisme, gymnastique : les nouvelles infrastructures sportives permettront aux associations de la commune et à leurs adhérents de disposer de terrains neufs et adaptés, mais aussi de club houses, de vestiaires – certains réservés aux équipes féminines – ou de tribunes pour faciliter et développer leurs activités. « Mais nous n'avons pas voulu limiter cette enceinte aux seuls licenciés des clubs », indique Fabrice Richard. *« Sport bien-être, sport-santé, sport adapté, la plaine des sports sera accessible à tous et de nouveaux équipements innovants (agrès de fitness, terrain de foot ou de paddel), seront en accès libre pour une pratique ludique et familiale. »* À la demande des jeunes Sainte-Hélènois qui souhaitent profiter d'un lieu où se retrouver le soir après les cours, un espace leur sera aussi proposé et équipé de mobilier urbain spécifique.

Un îlot vert et vertueux

Accessible à tous, la Plaine des sports sera aussi ouverte sur la Ville : *« Ce sera un lieu de balades, de rencontres ou de passage puisque nous allons y créer des circulations douces pour renforcer le maillage nord/sud de la commune »*, explique Fabrice Richard. « Le site sera revégétalisé - un vaste programme de plantations d'arbres est prévu - pour offrir un nouvel îlot de fraîcheur en centre-ville. » Développement durable toujours, il sera équipé de panneaux photovoltaïques, de récupérateur d'eau et de mobilier en bois.

Vos nouvelles installations sportives

- **Un terrain synthétique éclairé et homologué**
- **Un mini terrain de football enherbé pour une pratique sportive libre**
- **Un club house, notamment pour le football**
- **Des vestiaires hommes et femmes**
- **Des tribunes (200 personnes)**
- **Une salle de tennis : 2 terrains couverts, 1 terrain extérieur, 1 terrain de paddel et un club house**
- **8 terrains de pétanque dont la moitié couverts**
- **Une piste d'athlétisme avec sautoir**
- **Une salle associative de plus de 100 m² (gym, pétanque...)**
- **Un espace de santé extérieur (fitness extérieur, yoga,...)**

La convention d'aménagement de bourg (CAB)

En 2023, la programmation de la rénovation du Cœur de ville se poursuivra dans le cadre de la convention d'aménagement du bourg, développée en partenariat avec le Département de la Gironde : *« Il s'agit d'embellir, de sécuriser, de soutenir la dynamique commerciale et le bien-vivre ensemble à Sainte-Hélène »*, explique le maire, Lionel Montillaud. *« Cette CAB prévoira la réhabilitation de certains bâtiments, la création d'une halle et de parkings, dont vous pouvez voir une projection possible en illustration de ce dossier. Une réflexion particulière sera menée sur la traversée de la ville avec des aménagements de voirie, l'amélioration et la végétalisation des espaces publics. »*. Les habitants seront invités à participer à une grande concertation avant de planifier les travaux sur les années à venir. En plus de la halle, un pôle commercial sera créé pour redonner de la visibilité à des commerces existants ou accueillir de nouvelles activités.

Les objectifs de la CAB

Conduire un programme d'aménagement pour embellir, sécuriser et améliorer la vie dans le centre bourg

Fortifier le centre bourg :

→ Promouvoir l'image de la ville et le centre du bourg
→ Améliorer l'accessibilité aux espaces et édifices publics
→ Développer les espaces verts
→ Améliorer l'accès aux commerces

Améliorer la traversée du centre-ville :

→ Créer une nouvelle centralité
→ Améliorer le cadre de vie
→ Proposer des solutions alternatives pour fluidifier et sécuriser la traversée du bourg
→ Fortifier le tissu économique du centre
→ Concourir à l'amélioration urbaine et paysagère de la commune
→ Permettre les déplacements sécurisés de tous
→ Favoriser les mobilités douces

Recréer et améliorer les espaces publics :

→ Création d'un pôle commercial et de services
→ Création d'un pôle loisirs et sports
→ Création d'un pôle culture
→ Création d'un pôle services publics

Un espace santé

Porté par la Ville sur le terrain de l'ancienne distillerie, l'espace de santé commencera à sortir de terre en avril, après la dépollution du site par la commune entre janvier et mars. « Pour garder nos professionnels de santé et en attirer de nouveaux, nous avons conçu ce projet avec eux », souligne Lionel Montillaud. *« Le terrain dépollué, nous le leur céderons à un prix attractif et ils y construiront des locaux partagés et adaptés. Notre visons l'offre de soin la plus large et la plus pérenne possible pour les habitants. »*
3 médecins, un cabinet de kinésithérapeutes, un psychiatre, un orthoptiste, une vingtaine de praticiens, déjà installés ou nouveaux dans la commune, sont déjà positionnés sur ce nouvel espace. Les travaux commenceront fin mars et devraient durer 18 mois. Le reste du site accueillera un lotissement communal. Le calendrier 2023 s'annonce déjà bien rempli à Sainte-Hélène !

Deux espaces *sans tabac* inaugurés en octobre

Soucieux de mettre en place des actions de prévention contre le cancer et pour lutter contre le tabagisme passif, le CCAS* a inauguré deux espaces sans tabac le 12 octobre dernier, en présence de la Ligue contre le cancer. Le principe ? Délimiter des lieux extérieurs où la consommation de tabac est interdite. Situés dans le jardin des Saltus et sur le parvis de l'école, ces espaces sont signalés par des marquages au sol réalisés par les agents techniques de la mairie.

Budget participatif : proposez vos idées !

Envie d'améliorer votre cadre de vie et d'agir pour le bien commun ? En ce début d'année, la municipalité lance le premier budget participatif de Sainte-Hélène : vous avez sûrement de bonnes idées à donner ! *« Ce premier budget participatif promet d'être une belle aventure. Nous avions hâte de le concrétiser »*, assure Frédéric Battut, adjoint à la culture, à la vie associative, à la citoyenneté et à l'animation de la Ville. Destiné à améliorer encore la participation citoyenne, le budget participatif est ouvert à toutes les Sainte-Hélènoises et Sainte-Hélènois, majeurs ou pas. Les projets peuvent être portés de façon individuelle ou collective, doivent entrer dans le cadre de l'intérêt général et des compétences de la commune et ne pas engendrer de coûts de fonctionnement trop élevés.

Doté d'une enveloppe globale de 10 000 €, ce premier budget participatif prend donc effet en début d'année. Les habitants sont invités à venir déposer leurs projets à la mairie avant le 30 mars. Ils seront ensuite analysés par l'ensemble des services de la Ville - qui vérifieront notamment les critères de faisabilité et les coûts de réalisation et de fonctionnement -, avant d'être soumis au vote général des habitants. Les projets lauréats seront réalisés.

Recensement citoyen, JDC et Service national :

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
Il doit obligatoirement faire ces démarches, sans quoi, par exemple, il ne peut s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le citoyen qui a fait son service militaire peut le prouver à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Démarches :
Le recensement s'effectue en mairie, avec le livret de famille, et la carte nationale d'identité du recensé.
Comment obtenir l'attestation de recensement ?
Une fois votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement. Généralement, une brochure d'information sur le service national vous est également remise.
Attention : aucun duplicata, double, copie d'un document ou d'un acte de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.

Octobre rose : 400 € de dons récoltés pour « Rose Médoc », merci !

Dans le cadre d'Octobre rose, pour sensibiliser les habitants aux actions de prévention et de dépistage du cancer du sein, le CCAS* a invité la Ligue contre le cancer à venir tenir un stand sur la commune le 5 octobre dernier. Le CCAS a également organisé une marche le 29 octobre, en présence de l'association « Rose Médoc ». Ce jour-là, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour une boucle de 5 kilomètres à travers la forêt. 400 € de dons ont pu être récoltés au bénéfice de « Rose Médoc » : cette association qui accompagne les femmes victimes de cancer est en voie de professionnalisation. Le CCAS tire son chapeau à toutes les personnes qui se sont mobilisées, tandis qu'Hélène Lancel, adjointe à l'action sociale et aux solidarités, remercie « Rose Médoc » pour sa présence et son action.

Une *semaine bleue* intergénérationnelle

Événement national, la Semaine bleue 2022 avait pour thème « Changeons notre regard sur nos aînés, brisons les idées reçues ». Le CCAS* de Sainte-Hélène a choisi de travailler sur le lien intergénérationnel et a organisé un repas partagé par les séniors et les enfants de l'école à la cantine le 5 octobre dernier. Ce déjeuner a été suivi l'après-midi par un escape game sur le thème du sommeil, mis en œuvre en partenariat avec l'Association Santé Education et Prévention des Territoires.

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Les pistes constructives du *Comité Consultatif Citoyen*

Dans le sillage de cet outil de démocratie participative, et soucieuse de faire vivre la démocratie locale, Sainte-Hélène se dote de nouveaux outils pour développer l'implication des habitants. Un exemple ? Le Comité Consultatif. Créée fin 2021, cette nouvelle instance s'est réunie pour la deuxième fois le 28 novembre à la salle du District. Si les discussions ont d'abord porté sur les incendies de l'été, leur impact économique et leur prévention, Frédéric Battut et Lionel Montillaud ont ensuite présenté le plan de sobriété de la commune. *« Nous sommes en train de renforcer l'isolation de l'Hôtel de Ville et de remplacer le chauffage au gaz trop coûteux »*, détaille ainsi Frédéric Battut. *« Ces investissements sont nécessaires et dans les années à venir, ils vont aussi concerner d'autres bâtiments municipaux, comme le gymnase ».*

Lors de cette réunion, le plan d'aménagement du bourg a également été évoqué. Nouveaux commerces, création de cheminements doux, révision des zones de circulation… Les membres du Comité Consultatif Citoyen ont interpellé les élus de façon constructive et proposé quelques pistes de réflexion alternatives. « Nous allons donc revoir la copie », assure encore Frédéric Battut, ravi de cet échange démocratique. La séance s'est terminée dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié.

Une *navette municipale* pour simplifier la mobilité de tous

Tous les 3e vendredis du mois, la municipalité met un bus à la disposition du CCAS* pour amener les séniors ou les personnes ayant des problèmes de mobilité faire leurs emplettes. *« Au départ, nous allions à Castelnau, mais les usagers n'y avaient pas vraiment leurs repères. À leur demande, nous avons mis en place ce service vers Saint-Médard-en-Jalles pour aller dans différentes enseignes. Nous sommes vraiment là pour rendre un service à la carte »*, assure Geoffrey Lembeye, conseiller municipal et chauffeur-accompagnant de cette navette.

Le bus circule le matin, entre 9 heures et midi. Les prochains départs auront lieu :

→ **vendredi 20 janvier**
→ **vendredi 17 février**
→ **vendredi 17 mars**

Renseignements et inscriptions au CCAS : 05 57 10 78 10.

Une analyse des *besoins sociaux* en cours

Les CCAS* ont l'obligation légale de mener une analyse des besoins sociaux. Cet outil, qui est une photographie à un instant T des réalités socio-économiques d'un territoire, recense des données très larges comme le nombre de personnes au chômage, isolées ou en précarité, celui des jeunes inactifs, les différents modes de garde… Menée par l'Union Départementale des CCAS, cette analyse est en cours sur Sainte-Hélène. La restitution finale aura lieu dans le courant du mois de janvier et sera mise à la disposition des habitants qui le souhaitent. Elle permettra de lancer des actions ciblées, adaptées aux besoins du territoire.

Aire de covoiturage, quels sont vos besoins ?

La Ville de Sainte-Hélène étudie avec le département l'opportunité de déplacer l'aire de covoiturage du centre-ville vers l'entrée de ville, et de l'accompagner d'un second arrêt de bus sur la commune, ainsi que d'un garage à vélo sécurisé et d'une station de gonflage et de réparation des vélos.
Afin de se rapprocher au plus près de vos besoins, la commune souhaite connaître vos attentes en matière de mobilités et de covoiturage.
Que vous soyez utilisateurs ou non, la commune vous remercie de prendre quelques minutes pour répondre à l'enquête jointe à ce magazine.

*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Sainte-Hélène *en avance*

Des petits gestes de tous les jours aux grands projets de demain, la commune se veut exemplaire en matière de sobriété. Économies d'énergie, mais aussi d'eau ou de papier, une démarche transversale qui permet à la fois de satisfaire les besoins, mais aussi de préserver les ressources et de réduire notre empreinte carbone.

Depuis quelques mois, la commune s'appuie sur les résultats d'un audit mené en 2021 sur l'ensemble des services pour adopter des pratiques plus durables : *« Cette enquête est partie de l'observation des comportements actuels pour proposer des pistes d'amélioration éco-responsables »*, explique Héloïse Desclaux, adjointe au développement durable et cadre de vie. *« Parmi celles-ci, nous avons commencé à passer en LED les luminaires dans les bâtiments publics. De même, nous avons limité à 19° le chauffage dans nos locaux et allons déterminer un usage raisonné du chauffage dans les salles avec les associations (objectif : 14° au gymnase, 16° au dojo, 19° dans les salles associatives). »* En ce qui concerne les consommations d'eau, des réducteurs de pression ont été installés sur les robinets et la température de l'eau chaude baissée dans les vestiaires.

Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments communaux

Des investissements de fond sont programmés pour lutter contre les déperditions de chaleur. À la mairie, les travaux en cours comprennent un volet énergétique important : *"au vu de l'évolution climatique et conjoncturelle, nous ne regrettons pas d'avoir fait le choix d'une isolation maximisée et du remplacement de la chaudière à gaz par une pompe à chaleur"*, indique Héloïse Desclaux. Dans les écoles, le chauffage, également au gaz, passe progressivement à l'électrique et les menuiseries au double-vitrage. Des volets roulants ont aussi été installés pour limiter la chaleur pendant l'été. *« L'année prochaine un audit de tous les bâtiments communaux sera effectué par l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) et financé par le Parc naturel régional Médoc »*, ajoute Héloïse Desclaux, *« il établira un état des lieux et des préconisations pour améliorer nos performances énergétiques. »* Les élus lanceront aussi la réflexion sur la création d'un réseau de chaleur urbain.

Et demain, on va plus loin ?

À plus long terme, les élus étudient la possibilité d'équiper l'éclairage public de LED. *« C'est un budget conséquent d'environ 150 000 € »*, indique Héloïse Desclaux. *« En parallèle, nous allons consulter la population sur la question de l'extinction ou de l'abaissement d'intensité nocturne de l'éclairage : pour ou contre ? Où ? De quelle heure à quelle heure ? »* Le projet sera budgété et mis en œuvre en fonction des résultats de la concertation.

Chaque geste compte !

→ Aux espaces verts, la consigne est claire : les plantations doivent être imaginées avec des essences locales peu gourmandes en eau et en entretien.

→ Dans les équipes d'entretien, les produits ménagers potentiellement nocifs pour la santé ont disparu au profit de matériel Ecocert et d'un lavage à l'eau.

→ Dans les services de la mairie, le réflexe est adopté : on n'imprime un document que si nécessaire ! Et, comme les affiches dans les panneaux sucette, le bulletin municipal est imprimé sur du papier recyclé. Pour limiter les impressions, il passera dès cette année à 3 éditions par an au lieu de 4.

Compétence historique de la Médullienne, la collecte des déchets évolue en 2023 vers plus de simplicité.
Cette optimisation, qui encourage aussi la pratique du compostage, aura à terme une conséquence sur la fréquence des collectes. L'objectif : limiter au maximum nos déchets pour préserver l'environnement. Entretien avec Lionel Montillaud, maire de Sainte-Hélène et vice-président en charge des finances, des Ressources Humaines et de la mutualisation à la CDC.

Pourquoi reconsidérer la façon dont on trie ?

D'abord, par préoccupation et responsabilité environnementale.
Une tonne de déchets ménagers est produite en France par seconde : un chiffre qui fait froid dans le dos quand on sait qu'aujourd'hui l'une des problématiques les plus complexes liées à l'environnement reste la gestion de nos déchets. Nous devons nous engager afin de réduire la quantité de déchets qui part à l'incinération avec les ordures ménagères. Recycler permet de préserver nos ressources naturelles et limiter notre consommation énergétique, et donc, de moins polluer et d'agir pour le climat.
Ensuite car c'est une obligation légale.
À partir du 1er janvier 2023, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, impose aux collectivités une nouvelle gestion des biodéchets. Jusqu'ici, on déposait les ordures ménagères d'un côté et les cartons/papiers de l'autre. On doit maintenant y ajouter les biodéchets.
Comme le marché public de la collecte et du tri arrivait à échéance, c'était aussi l'occasion pour la Médullienne d'intégrer ces nouvelles exigences. Autre donnée importante : l'augmentation exponentielle du prix du traitement des déchets. Quand on sait que chaque habitant produit en moyenne 78 kg de biodéchets qui finissent dans la poubelle noire et que le nombre d'habitants sur le territoire augmente de 2,5 % par an, ça fait réfléchir. Notre objectif est de réduire ce poids de 37 % en 2025 et de 53 % en 2031.

Comment vont évoluer les modes de collectes ?

Jusqu'alors, les OM (ordures ménagères) partaient dans la poubelle noire, le papier dans le bac jaune, et dans un sac jaune nous mettions le carton et la plupart des emballages. Pour plus de sobriété dans les usages et davantage d'efficacité, nous simplifions le tri : à partir du 1er janvier 2023, le papier, le carton et tous les emballages vont dans le bac jaune, les ordures ménagères dans la poubelle noire, les biodéchets dans un composteur et le verre dans le bac en apport volontaire. Les sacs jaunes de pré-collecte, c'est fini !

La Communauté de communes distribue des composteurs gratuitement à la demande. L'objectif est d'équiper tous les foyers, même ceux qui ont une maison sans jardin. Des composteurs collectifs en point d'apport volontaire sont donc à l'étude. Nous devons aussi innover pour réduire les tonnages de déchets verts de 30 % à l'horizon 2031. Par exemple en sélectionnant et en préconisant des haies avec des végétaux à croissance plus lente.

Quelles conséquences pour les habitants de Sainte-Hélène ?

Le principe de réalité existe : pour ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) nous devons diminuer la cadence des collectes et en même temps, augmenter le nombre de bacs et les possibilités de tri.

À Sainte-Hélène, le ramassage des OM est hebdomadaire, mais à partir de 2025, la poubelle noire sera collectée une fois toutes les 2 semaines. Le nouveau bac jaune est déjà dans tous les foyers, qui peuvent aussi en obtenir un plus volumineux auprès de la Médullienne. Par ailleurs, la CDC veut aller au-delà des préconisations légales et fera fonctionner ses véhicules de collectes au biocarburant grâce au prestataire Véolia, implanté sur notre commune. J'étudie la possibilité de mutualiser ce biocarburant avec les services techniques de la Ville pour une mobilité plus propre et durable à Sainte-Hélène.

Les 100 ans de Félice PREVOT

Samedi 5 novembre 2022, en présence de Lionel Montillaud, maire de Sainte-Hélène, d'Eric Arrigoni, maire de Castelnau, de ses enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, amis et du personnel de la maison de retraite, s'est tenue une petite cérémonie organisée pour les 100 ans de Félice Gonzalez Berlana, épouse Prévot.

Née le 4 novembre 1922 à Barraco (Espagne), elle arrive en France, à Saumos, à l'âge de deux mois, puis s'installe à huit mois à la Cité Moreau de Sainte-Hélène avec ses parents. Elle commence à travailler à 14 ans, comme employée de maison chez le boucher « Berbion », puis livre à vélo le pain de la boulangerie de la famille de son futur époux, et effectue divers emplois : ménage, travail dans les champs, à l'usine à bois de Salaunes.

En 1946 elle se marie avec Pierre Prévot (dit Pater). Deux filles naîtront de cette union.

Puis elle s'occupera de ses trois petits-enfants et gardera Annabel - qu'elle considère comme son quatrième petit-enfant - et se consacre à ses petits plaisirs, comme entretenir sa maison, son jardin, ses fleurs et donner de l'amour à ses proches. En 2015, elle quitte sa demeure pour la maison de retraite de Castelnau-de-Médoc.

En ce jour du 5 novembre 2022, c'est au milieu des nombreux bouquets de fleurs et autres cadeaux, qu'elle a partagé son gâteau d'anniversaire.

In memoriam

Docteur Jacques Juanico

19 octobre 1947 - 30 novembre 2022

Catalan d'origine et de cœur, et sainte-hélénois par sa mère, Jacques Juanico a marqué à jamais l'histoire de notre village, qui lui a donné vie.

Il était le médecin de chacun et chacune, joignable à tout instant. Il savait apaiser les moeurs et redonner foi au-delà de la simple consultation.
Sa fibre artistique lui conférait cette dimension dont peu de professionnels de santé peuvent se targuer.
Il était aussi le médecin de l'urgence et a contribué à améliorer l'offre de soin du territoire en réorganisant les secours.
Nous rendons hommage à l'homme, à l'esthète et au serviteur de la cause publique qu'il incarnait.
Nous garderons un souvenir ému et radieux de son dévouement à l'autre.

Qu'il repose en paix.

Alors on danse !

Incontournable, la section danse du Club Omnisports de Sainte-Hélène a formé de multiples générations de danseuses et danseurs. Sa présidente, Françoise Ripoche, revient sur ce qui fait la force de cette association : la qualité de son enseignement et l'esprit familial qui y règne.

Quelles disciplines peut-on pratiquer à Cash Danse ?
Nous avons 5 professeurs diplômés qui enseignent la danse classique, le jazz, le hip hop et les claquettes. Pour cette dernière discipline, c'est l'un de nos anciens élèves qui a intégré l'équipe d'enseignement ! On peut suivre des cours à tout âge, à partir de 4 ans et quel que soit son niveau. La danse est un art qui s'exerce dans la continuité : nos élèves pratiquent en général plusieurs années durant, jusqu'à ce qu'ils quittent la commune pour leurs études. Mais des adultes ont aussi rejoint nos rangs, en classique et surtout en claquettes où un groupe s'est formé.*

Qu'est ce qui distingue votre section ?
Au-delà de la qualité des cours, nous pouvons compter sur un bel outil, mis à disposition par la mairie : un studio équipé qui permet de pratiquer avec le confort et la sécurité nécessaires. Le prêt de la salle des fêtes et plus largement le soutien de la municipalité sont indispensables à la pérennité de l'association. Notre force, c'est aussi l'implication de nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps. Certains sont très fidèles et continuent de nous accompagner longtemps après que leurs enfants ont quitté l'association. Nous tissons des liens durables, de cohésion et de confiance. Les adhérents ne s'y trompent pas !

Les élèves se produisent-ils en public ?
Le temps fort de l'année, c'est incontestablement notre gala : un spectacle sur deux jours que toute l'association prépare d'arrache-pied ! Les danseurs et leurs professeurs bien sûr, mais aussi nos couturières bénévoles qui fabriquent jusqu'à 180 costumes pour ces représentations, et nos décoratrices qui imaginent et conçoivent les décors d'un spectacle inoubliable. L'année dernière, après les restrictions du Covid, nous étions impatients de remonter sur scène pour proposer un gala autour des contes. Pour connaître le thème de cette année, nous vous donnons rendez-vous en juin, à la salle des fêtes !

*Comme recommandé par la Fédération Française de Danse à laquelle sont affiliés tous les adhérents de Cash Danse

Tous les horaires des cours sur :
www.saintehelene.fr/mes-loisirs/associations/sports
Renseignements : 06 15 20 83 41

Association Peinture sur soie et tous supports

Tout d'abord, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à maintenir l'association lors de leurs achats aux évènements que nous avons organisés.

Nous avons récemment ouvert les ateliers créatifs enfants/parents une fois par mois.

Nous y avons reçu deux familles avec une maman qui ont créé un pot à crayon et qui étaient ravies de partager cette expérience. Les enfants étaient fiers et ont compris que l'on avait le droit de se tromper et de recommencer pour aboutir son projet.

Le premier cours est gratuit. Par la suite le projet par personne est de 6,00 €

Le calendrier pour les prochains Ateliers Créatifs est le suivant : 28 janvier, 11 février (atelier Saint Valentin) , 25 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 17 juin, 8 et 22 juillet.

Nos ateliers ont également permis de créer des sachets de bonbons pour la collecte d'halloween (nous avons remis les sachets restants à la PEEP pour son atelier) et de faire une très belle proposition d'objets faits main pour le « Salon des Arts » qui s'est tenu en novembre. Nous avons ainsi exposé de nombreuses nouveautés telles que :

- → Des tapis de jeux transportables pour bébé
- → Des calendriers de l'Avent
- → Des boules de Noël
- → Des couronnes
- → Des kits à thé
- → Des cadeaux de table, des marque-places

Et bien d'autres objets.

Les prochaines portes ouvertes se tiendront les 25 mars et 27 mai. Nous vous y espérons nombreux.

Toutes nos créations sont vendues dans l'objectif d'acheter du matériel afin que nos adhérentes et adhérents n'aient aucun frais supplémentaires.

Adhésion : 20 €. **Cotisation annuelle :** 40 €.

Contact : Les ateliers créatifs de Sainte-Hélène (Facebook)

VENEZ VISITER NOTRE PAGE FACEBOOK

Le bureau
Marithé Faure, Gilberte Boucher, Viviane Pisoni, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Waow School

Une année riche en évènements et forte en émotions est sur le point de s'achever pour la Waow School, école L.I.B.R.E. de Cabaret burlesque. L comme liberté d'expression, I comme intrépidité, B comme bienveillance, R comme respect (de soi et des autes) et E comme extravagance ! Trois scènes ouvertes avec jury et remise de prix (bravo à la Ste Hélénoise Charlotte Vaslin pour ses prouesses en pôle dance), une représentation au Café théâtre de Carcans, une animation du repas des aînés de Ste Hélène et j'en passe... Bravo à tous les élèves super motivés et engagés pour chaque évènement proposé et un grand merci à la mairie pour son aide à la concrétisation de nos beaux projets. Alors, rendez-vous au mois de janvier pour de nouvelles aventures burlesques ! Des cours toujours, mais également des stages d'effeuillage, de chair dance, des ateliers vocaux, un beau gala (le 20 mai 2023), des projets avec des artistes issus du monde de la danse, du chant et du cirque. Art, culture, humour et bien-être, c'est tout ce que l'on aime à la Waow School. Suivez-nous !

Rejoignez-nous !
Facebook : Waow Scool
Instagram : waow.school
Mail : waowschool@gmail.com
Tél : 06 47 25 44 80

La cochonnaille aura lieu le dimanche 12 mars 2023

Dimanche 12 mars, à la Salle des Fêtes, à partir de midi, la Confrérie de la Frottée à l'ail proposera son repas cochonnaille, dans la tradition des repas roboratifs d'autrefois. Au menu, amuse-bouche, arrosés par une douce Marquise, garbure Landaise puis charcuterie, jambon braisé sauce au miel, avec haricots et couenne. Fromage et pêche Melba, termineront ce repas convivial, au cours duquel sera organisé le concours du cri du cochon. Le tout, arrosé avec modération de vin blanc et rosé, sans oublier le café, coûtera 33 €. Il est très prudent de réserver pour cette journée conviviale et chaleureuse, au 06 89 94 20 80, ou au 05 56 58 51 21.

Esqui-Jeux

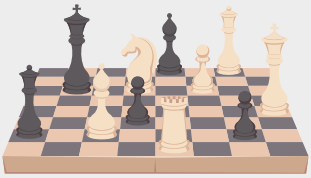

C'est avec enthousiasme que nous avons entamé une nouvelle année à l'ESQUI-JEUX.

Les restrictions sanitaires étant derrière nous, nous avons pu relancer nos activités :

- Nous assurons l'accueil des enfants du centre de loisirs un mercredi par mois qui viennent jouer avec nos adhérents. Une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs animateurs, viennent partager un moment intergénérationnel et convivial. Le 14 décembre dernier nous leur avons proposé un petit loto qu'ils ont adoré et que nous avons clôturé d'un goûter qu'ils avaient confectionné au centre de loisirs le matin.
- Nous organisons des soirées cartes et jeux un vendredi par mois à 20 heures. Ouvert à tous, gratuit à partir de 8 ans. Nous sommes heureux de recevoir les familles avec lesquelles nous partageons des soirées autour de jeux et surtout de la bonne humeur.
- Nous organisons, un mercredi après-midi par mois, un loto pour lequel nous rencontrons de plus en plus de succès. Un loto petit format durant lequel nous offrons un goûter à tous.
- Et toujours, nos réunions hebdomadaires, le mercredi après-midi de 14h à 17h30.

Toutes ces manifestations ont lieu dans les salles du District, route des Landes.

L'ESQUI-JEUX n'a qu'une devise :

« Partager en s'amusant de 8 à 100 ans et plus »

> Coups de ♥ de la médiathèque

Hiver 2023

>> DVD

GREEN BOOK : SUR LES ROUTES DU SUD, Peter Farelly

En 1962, alors que règne la ségrégation, un videur italo-américain du Bronx est engagé pour conduire et protéger un pianiste noir de renommée mondiale lors d'une tournée de concerts. Ils s'appuient sur le Green Book pour dénicher les établissements accueillant les personnes de couleur, où l'on ne refusera pas de servir Shirley. Ensemble, ils vont devoir dépasser leurs préjugés, oublier ce qu'ils considéraient comme des différences...
Un film magnifique qui traite avec finesse de la ségrégation raciale aux Etats-Unis d'Amérique et plus généralement toutes les exclusions jusqu'à l'homosexualité. À ne surtout pas manquer !

>> Romans adulte

CHAQUE SERMENT QUE TU BRISES, Peter Swanson

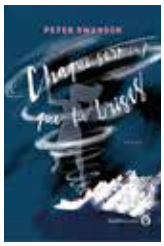

Abigail n'aurait jamais imaginé épouser un millionnaire jusqu'à ce qu'elle rencontre Bruce. Certes, ce n'est pas la grande passion, mais Bruce est gentil, rassurant et attentionné. Lors de son enterrement de vie de jeune fille, passablement éméchée, Abigail passe la nuit dans les bras d'un parfait inconnu, Scottie. Une erreur sans conséquence, pense-t-elle. Sauf que celui-ci réapparaît juste avant la cérémonie et supplie Abigail de tout annuler. Pire, il la suit sur l'île privée où se déroule sa lune de miel. C'est là qu'elle commence à paniquer. Qui est Scottie ? Comment lui échapper sur cette île déconnectée du reste du monde ? Heureusement que Bruce est là, il saura la protéger et tout va s'arranger... N'est-ce pas ?
Peter Swanson se joue des codes de la romance, du thriller et de la terreur dans ce page-turner aux accents hitchockiens.

>> BD adulte

SIROCCO, Giulio Macaione

Mia termine le lycée et n'a qu'une idée en tête : devenir danseuse. Elle vit aux côtés d'un père affectueux qui a mis entre parenthèses sa vie intime pour l'élever, et d'une grand-mère extraordinaire qui la pousse à trouver sa voie à tout prix. Mais une nouvelle inattendue va bousculer leur quotidien : serait-ce le signe que chacun doit suivre son propre chemin ? Un récit à la fois intime et choral sur le rapport à l'existence et la liberté de choix à tout âge. L'auteur met une fois de plus la famille au centre de l'attention avec une saga émouvante au format one-shot. Embarquez pour un voyage entre Venise et la Sicile, aux côtés de trois générations d'une famille pour le moins atypique.

>> Romans jeune

DES POUVOIRS PAS SUPER, Olivier Adam

Tous les ans, Antoine, Lisa, Mattéo, Gabi et Margot se retrouvent pour partager leurs vacances d'été. Au bord de la mer, ils nouent une belle amitié. Un jour, alors qu'ils visitent une grotte, quelque chose se produit. Quelque chose d'extraordinaire, qui va donner aux cinq amis des pouvoirs... dont ils se seraient bien passés ! Olivier Adam, dont on connaît les romans à succès, exprime à merveille la faculté des enfants à tisser des liens entre eux dans cette version 2022 du Club des Cinq.

>> Album

BIENVENUE DANS LE LOCH NESS BUS, Didier Lévy

Quand Joanna prend sa retraite, elle décide d'accomplir son rêve : acheter un bus à impériale, qu'elle retape pour en faire son domicile roulant. Puis elle prend la route avec l'intention de présenter la culture traditionnelle écossaise dans les villes qu'elle traverse : tenue, musiques et chants, récits d'histoires... mais personne ne vient la voir ni l'écouter. Un petit changement à son véhicule sera nécessaire pour attirer les regards. Un album qui vous fera voyager en Écosse, dans ces terres verdoyantes si riches en légendes. La fin est tout aussi surprenante qu'inattendue, une jolie conclusion à cette histoire à la fois amusante et touchante.

>> Jeu de société

WALDSCHATTENSPIEL (OMBRES EN FORÊT)

Une bougie se déplace dans le noir de la forêt et cherche à débusquer les petits nains de leurs cachettes. Si un nain est touché par un rayon de lumière, il est pétrifié et ne peut plus bouger. Les autres nains essaient de le délivrer en attendant que la lumière s'éloigne suffisamment et en le rejoignant lorsqu'il se retrouve à nouveau dans l'ombre. Qui va gagner, la lumière ou les nains ? Un jeu original à jouer dans le noir, en famille. Présence d'un adulte obligatoire ! À partir de 5 ans.

>> BD jeunesse

D'AMBRE ET DE FEU, Agnès Domergue

Lorsque son village est entièrement brûlé par le Roi des Hommes, Kitsune comprend qu'elle est la dernière de son peuple, hybrides d'humains et d'animaux. Elle se lance alors dans une quête de vengeance, guidée par des esprits maléfiques...
Une magnifique BD entre conte moderne, fantasy et folklore japonais !

Un artiste à l'honneur
Pascal Chapron

« Mes images sont des histoires »

À 63 ans, le Sainte-Hélènois Pascal Chapron, spécialiste du traitement de l'eau, a sillonné une bonne partie de la planète, avec une préférence pour les pays « difficiles » : Irak, Madagascar, Pakistan… Aujourd'hui à la retraite, quand il effectue une mission de consulting, il n'oublie jamais son appareil photo. Toujours prêt à s'écarter de la piste, il ouvre l'œil, à l'affût de la vie.

« Depuis tout petit, je photographie ce que je vois : des gens dans la rue, la nature, un détail du paysage… pourvu que ce soit vivant. Les constructions ne m'intéressent pas, mais j'ai une prédilection pour les photos sous-marines » confie l'artiste autodidacte alors qu'il vient de « shooter » des requins dans les eaux turquoises de Saint Martin (Caraïbes). Si ses déplacements professionnels l'amènent dans les mers chaudes où il a eu la chance de photographier des baleines lors d'une campagne de marquage à Mayotte, il ne néglige pas le Bassin d'Arcachon : « J'ai pu approcher un micro crabe dans une anémone ! »

Plutôt taiseux, Pascal Chapron n'est pas du genre à brandir un objectif cyclopéen : *« Un compact et un smartphone suffisent. Quand on circule beaucoup, comme moi, le matériel encombrant attire l'œil. Or, pour prendre une bonne photo, il faut savoir se faire discret. »*

Un mantra qui lui a valu de belles réussites, comme ce cliché d'une nichée de lycaons (chiens sauvages en voie d'extinction) dans la savane tanzanienne, ou un portrait du Lépoard couché sur la branche d'un arbre. *« Je faisais ma pause casse-croûte juste en-dessous et je ne l'avais même pas vu »* se souvient le globe-trotter.

Le saviez-vous ?

Derrière les catastrophes, l'espoir

Vend-il ces moments décisifs ?
« Non, je préfère les partager dans les écoles ou lors d'expositions que je monte à la demande et que je commente, parce que mes images sont avant tout des histoires ».

Ainsi, le 20 novembre dernier à Sainte-Hélène, une sélection des photos de Pascal Chapron passait en diaporama au Salon des Arts : des fonds sous-marins du Bassin et de l'Océan Indien, des insolites comme ces poussins colorés qui servent d'offrande pour la fête de l'Aïd au Maroc, un pigeon niché dans une TV désossée, et des sourires du monde entier. À sa manière, Pascal Chapron est un lanceur d'alerte, bien qu'il refuse le catastrophisme : *« J'ai une sensibilité environnementale, mais je suis réaliste. Le fait de vivre dans des endroits difficiles vous apprend à accepter la domination de la Nature, à relativiser et à voir sous un autre angle les spécificités de chaque culture. Mes photos sont toujours positives, car, derrière la détresse, il y a l'espoir. »*

Un espoir qu'il voudrait maintenant photographier à l'autre extrémité du monde, dans les vastes étendues blanches de Sibérie ou du Canada. Nouveau voyage, nouvelles histoires.

GÉNÉRATIONS SAINTE-HÉLÈNE

Chères Sainte-Hélènoises, chers Sainte-Hélènois,

Une nouvelle année s'ouvre.

Les derniers mois de 2022 furent particuliers pour tous les Sainte-Hélènois. Notre forêt est encore le cœur de nombreuses coupes de bois et, dans les zones sinistrées, elle ne retrouvera son visage que dans de nombreuses années. À nouveau nous tenons à remercier les pompiers, la DFCI, les agents de la ville, les autorités et l'ensemble des bénévoles qui ont participé à traverser cette crise dans les meilleures conditions.

Comment replanter notre massif est aujourd'hui une question fondamentale, pour lutter contre la propagation des incendies, bien sûr, mais aussi pour participer à une logique plus responsable de préservation de l'environnement et de la biodiversité, tout en maintenant une forêt de production dont l'équilibre économique est à la fois fragile et déterminant pour les propriétaires et la commune.

La prise en compte de l'environnement est omniprésente dans tous les travaux que nous impulsons mais aussi dans nos projections d'urbanisme. Dans quelques semaines, le 1er février, nous vous présenterons lors d'une réunion publique, le Projet d'Aménagement et Développement Durable du PLU, premier document essentiel de notre politique d'urbanisation.

Dans les lignes de cet Esquirot, vous avez aussi pu découvrir notre premier plan de sobriété. Son objectif est double : maintenir les grands équilibres financiers de la commune malgré l'augmentation importante des coûts, notamment de ceux de l'énergie qui ont presque doublé pour les municipalités au cours des derniers mois, et poursuivre la dynamique mise en place depuis 2020 concernant la transition énergétique.

Le budget préparé pour l'année 2023, s'inscrit dans le cadre d'une planification pluriannuelle réfléchie et anticipée, programmant les différents investissements dans le temps et tenant compte des contraintes actuelles et futures. La stratégie financière que nous portons repose sur une croissance démographique maîtrisée et non sur l'augmentation de la fiscalité locale. Comme notre maire s'y est engagé, la part communale des impôts ne sera pas modifiée.

Nous porterons nos engagements de façon raisonnée, mais toujours ambitieuse pour bâtir avec vous une ville qui nous ressemble, une ville qui nous rassemble.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année 2023 et sommes heureux de la passer à vos côtés.

Les élus du groupe majoritaire
« Générations Sainte-Hélène »

VIVRE ENSEMBLE À SAINTE-HÉLÈNE

L'année 2023 arrive et nous voici bientôt arrivés à un moment important pour effectuer un bilan à mi-mandat des actions et réalisations de l'équipe municipale en place et mesurer l'écart existant entre les grandes promesses de la campagne électorale et ce qui a été réalisé au cours de ces dernières années.

Nous pouvons déjà mettre en avant, entre autres, les achats immobiliers qui dorment, pour certain, depuis déjà 2 ans, un turn-over des employés municipaux très (trop) important et la rénovation de la mairie dont le coût ne cesse d'augmenter de mois en mois.

De nombreux projets sont en préparation, nous annonce-t-on, mais ceci sans mise en place de réunions publiques de concertation et d'information qui étaient si fortement promises par l'équipe en place.

Tout ceci nous fait craindre une sérieuse augmentation de nos impôts locaux pour les années qui viennent.

Compte tenu que la place qui nous est réservée dans ce magazine est limitée, une nouvelle lettre d'informations arrivera dans vos boites aux lettres en début d'année dans laquelle nous aborderons plus en détail tous ces points.

Nous en profitons pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Prenez soin de vous.

Notre e-mail : vivre.ensemble.sainte.helene@gmail.com

CONSEILLER MUNICIPAL INDÉPENDANT

Sainte-Hélénoise,
Sainte-Hélénois,

Merci de vos retours positifs et toujours plus nombreux depuis ma prise d'indépendance vis-à-vis de la majorité municipale. Je continuerai d'être le relais en conseil municipal de vos remarques et de vos doléances. Pour 2023, nous avons besoin de cette transparence sur la vie publique Sainte-Hélénoise, de cette justesse et d'une démocratie exemplaire malheureusement mise à mal dans notre commune depuis quelques mois maintenant.

Une seule adresse mail pour me joindre : arnaud.durand@saintehelene.fr

Meilleurs vœux à tous pour cette année 2023.

Arnaud DURAND, conseiller municipal d'opposition

Agenda

Janvier

Samedi 28 à 20h30 :
Théâtre avec les compagnies Les Tréteaux de Saumos *« Sur le fil »*, Salle des fêtes

Février

Mercredi 1er à 19h :
Plan Local d'Urbanisme, réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, Salle des fêtes

Dimanche 19 :
Repas des Aînés, Salle des fêtes (Inscription à la mairie)

Du 24 au 26 :
Week-end cinéma, Salle des fêtes

Mars

18 et 19 :
Exposition sur la poudrerie, Salle des fêtes

Avril

Vendredi 21 avril :
Théâtre avec la compagnie Les Arlequins de l'an 2000, *« Le fauteuil »*, Salle des fêtes

Du 28 avril au 1er mai :
Exposition artistique avec le Collectif SMAC, Salle des fêtes

Mai

Samedi 6 mai :
Théâtre avec la compagnie Expression Blanquefort, *« Un air de famille »* d'Agnès Jaoui, Salle des fêtes

Du 12 au 14 :
Week-end cinéma, Salle des fêtes

Samedi 20 à 20h30 :
Gala cabaret de la Waow School, Salle des fêtes

Juin

Samedi 10 à 19h45 et dimanche 11 à 14h45 :
Gala de danse du CASH Dance, Salle des fêtes

Samedi 24 :
Esquirock avec la Rock School Médoc

L'agenda de la médiathèque

LES PETITS ÉCUREUILS

Lectures, jeux de doigts, comptines pour les tout-petits 1-3 ans
1ère séance 9h30 et 2ème séance 10h15
Vendredi 3 février : *La neige et la glace*
Vendredi 3 mars : *Les petites bêtes se réveillent*
Vendredi 31 mars : *Œufs et poules*
Vendredi 5 mai : *Mes amis*
Vendredi 2 juin : *Le soleil et l'été*

LES PETITS ÉCUREUILS DU WEEK-END

Lectures, jeux de doigts, comptines pour les tout-petits 1-4 ans
À 10h30
Samedi 4 février : *La neige et la glace*
Samedi 4 mars : *Les petites bêtes se réveillent*
Samedi 1er avril : *Œufs et poules*
Samedi 6 mai : *Mon frère, ma sœur et moi*
Samedi 3 juin : *Le soleil et l'été*

LES ÉCUREUILS

Lectures pour les enfants de 3 à 6 ans
À 10h30
Mercredi 11 janvier : *Rois, Reines et couronnes*
Mercredi 22 février : *Sur la banquise*
Mercredi 15 mars : *Les petites bêtes au Printemps*
Mercredi 5 avril : *Poules et œufs*
Mercredi 10 mai : *Frères et sœurs pour toujours*
Mercredi 7 juin : *La chaleur du soleil*

BIBLIOGOÛTER

De 15h à 17h
Mercredi 11 janvier : *Couronnes de rois et reines*. À partir 5 ans
Mercredi 22 février : *Bonhommes de neige*. À partir 8 ans
Mercredi 15 mars : *Décoration printanière et floral*. À partir 7 ans
Mercredi 5 avril : *Panier de Pâques*. À partir 6 ans
Mercredi 10 mai : *Surprise pour Maman*. À partir 6 ans
Mercredi 7 juin : *Activité d'été*. À partir 5 ans

RENCONTRE AVEC UNE ILLUSTRATRICE JEUNESSE

Mercredi 1er mars de 14h30 à 16h30, Camille Piantanida, auteur de la série d'album jeunesse Macaron et Cannelé.

PRINTEMPS DES POÈTES, ÉDITION 2023 « FRONTIÈRES »

Du samedi 11 au lundi 27 mars.
Mercredi 22 mars à 14h30 : Atelier calligrammes (tout public, à partir de 8 ans). Mettez la poésie en forme à la manière de Guillaume Apollinaire.
Samedi 25 mars à 10h30 : Café poétique à la Médiathèque. Lecture et partage de poèmes sur le thème des frontières.

APÉROBIBLIO

Mardi 7 mars de 18h à 19h30 : Découverte du monde de la Danse, grâce aux timbres, animée Nicole Troïan.

EXPOSITION PHILATÉLIQUE « LA DANSE »

Du mardi 7 au samedi 18 mars, aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Entrée libre.

PRIX DES INCORRUPTIBLES

Clôture et remise du prix littéraire (3-17 ans) Le Prix des Incorruptibles **samedi 24 juin à 10h30**. Suivi d'un goûter participatif (chaque famille ramène quelque chose) en extérieur sur la terrasse si le temps le permet.

Toutes les animations et activités sont gratuites mais sur inscription-réservation au 05 56 58 05 56 et/ou par mail : mediatheque@ville-sainte-helene.fr

ENSEMBLE SEMONS LES GRAINES DE L'AVENIR 2023

LE MAIRE ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2023 !

VILLE DE
Sainte Hélène

MARKETING ET COMMUNICATION